



TERRAINS VENDUS A L'ENCHERE — La ville de Sudbury vendait, lundi soir, 14 terrains à l'enchère et, depuis, deux autres terrains ont été vendus. Les recettes perçues pour les 16 terrains sont maintenant de \$92,450. Ces terrains se trouvent dans la nouvelle subdivision Parkridge et 39 terrains en tout étaient à vendre. Le Conseil de ville doit ratifier ces ventes et décider si la subdivision Parkridge sera développée. Sa décision dépendra probablement du nombre de terrains qui seront vendus. Le prix le plus bas obtenu pour un terrain a été de \$5,100, et le plus élevé \$7,500. On remarque de gauche à droite: John Baleshta, architecte de Lockerby, l'un des nouveaux propriétaires, le commissaire prieur de l'enchère T. L. Hednessy, John Ryan, le conseiller juridique de la ville.

Trois Canadiens gagnent chacun 140,000 dollars

Seize autres Canadiens gagnent des prix au sweepstake irlandais

Par la PRESSE CANADIENNE — Trois Canadiens ont gagné chacun \$140,000 hier, avec le billet qu'ils détenaient sur Rexxus, le vainqueur du handicap de Cambridgeshire, à Newmarket, Angleterre.

Les gagnants ont été identifiés dans un cablogramme de Dublin comme étant Mme S. Yokubouskis, de Denholm, Saskatchewan, billet ELH 52843; M. J. Garstad, de Veteran, Alberta, billet EKT 40301; et M. George Brown, de New Westminster, Colombie-Britannique, billet EKC 84376.

Un cablogramme en provenance de Dublin, avant la

Le maire de North Bay expose ses raisons

Mandat de deux ans

NORTH BAY — Le maire Merle E. Dickerson, dans un rapport publié hier, expliquait les raisons pour lesquelles le Conseil adoptait l'an dernier la résolution qui permet un mandat de deux ans pour le maire et les conseillers, bien que l'électorat de la ville par deux fois avait rejeté ce projet lorsque présenté à des élections municipales.

En effet, c'est à la suite d'une déclaration faite mardi par M. C. M. Fellman, de North Bay, qui demandait de porter cette cause devant les tribunaux que le maire exposait les raisons.

M. Fellman déclarait que ses avocats ont étudié la question et trouve qu'il était parfaitement légal pour le Conseil de passer un tel règlement et qu'il n'y avait aucune irrégularité.

Le maire de North Bay, qui porte la chaîne d'office depuis six ans, critiquait une déclaration dans un article de rédaction écrit par le chef d'information du journal local soulignant que "North Bay a plusieurs choses dont on devrait être fier, mais non de celle-ci" (le mandat de deux ans).

"Nous voulons expliquer que le ministre des Affaires municipales a dernièrement, après une étude approfondie de la question, permit que les Conseils par eux-mêmes, même contrairement souvent à l'opinion publique peuvent passer un règlement pour un mandat de deux ans", déclarait M. Dickerson.

"Je suis fier de déclarer que j'étais moi-même un peu responsable de cette loi du gouvernement puisque j'étais président de l'Association des maires et des municipalités de l'Ontario lorsque nous avons fait cette recommandation au gouvernement".

Le maire de North Bay expliqua longuement qu'il était avantageux pour la ville d'avoir un mandat de deux ans puisque ceci permettait au Conseil de faire un meilleur travail, car plusieurs projets sont de longue durée et doivent être complétés. Aussi, un mandat prolongé permet aux conseillers de se plonger plus loin dans l'étude des affaires municipales et de s'y connaître sur toutes ces questions. En plus d'après le maire, ceci représente une économie pour les contribuables qui n'ont pas à défrayer le coût d'une élection annuelle.

M. Dickerson confiait que presque tous les membres du Conseil sont très consciencieux et travaillent pour l'intérêt de la ville. Ils ont ainsi une meilleure chance de connaître les problèmes et de travailler pour l'accomplissement de projets importants. Ils ont aussi la confiance du peuple puisqu'ils furent pour la plupart réélus l'an dernier, même après que nous avions approuvé le mandat de deux ans.

"En plus", ajoutait le maire "tous les membres du Conseil sont très consciencieux et travaillent pour l'intérêt de la ville. Ils ont ainsi une meilleure chance de connaître les problèmes et de travailler pour l'accomplissement de projets importants. Ils ont aussi la confiance du peuple puisqu'ils furent pour la plupart réélus l'an dernier, même après que nous avions approuvé le mandat de deux ans".

\$56,000 remportés par un homme de Sault-Ste-Marie

SUAULT-STE-MARIE (PC) — M. Albert Bourdage, âgé de 53 ans, avait des nouvelles joyeuses à raconter à son épouse, lorsqu'il lui a rendu visite à l'hôpital hier.

M. Bourdage a gagné \$56,000 dans le sweepstake des hôpitaux irlandais, grâce à un billet qu'il détenait sur Athelon, le cheval qui s'est classé deuxième.

Mécanicien à l'usine de l'Algonia Steel Co. de Sault-Ste-Marie, M. Bourdage travaille la nuit. On a dû l'éveiller pour lui apprendre la bonne nouvelle.

Son épouse se rétablit d'une opération qu'elle a subie mardi dernier. Elle ne savait pas que le billet de son mari était sorti dans ce sweepstake.

Pas chanceux à North Bay

Si la ville de Sault-Ste-Marie possède un petit millionnaire, celle de North Bay aujourd'hui ne connaît que des "petits chanceux".

En effet, aucune des trois personnes de North Bay qui détenaient des billets sur les chevaux qui prenaient part au grand sweepstake de Cambridgeshire, hier, n'a remporté un gros maillot, mais ils recevront chacun un montant d'environ \$1,000.

Les trois personnes sont Léo Dufresne, 1332, rue Beattie, l'agent Kenneth Haskins de la Société municipale et M. M. E. McQuinty, de Widdfield. Ils détenaient des billets sur les chevaux qui prenaient part à la course.

Une troisième personne possédait un billet chanceux mais dont le cheval n'a pas participé à la course. Il s'agit de la petite Janet Mitchell, fille du gardien de but Bob Mitchell, des Trappers de North Bay. Elle recevra quand même un prix de consolation.

Belle journée pédagogique de la région de North Bay

Par Aurèle Guillemette

NORTH BAY — L'unité pédagogique de la région de North Bay tenait, cette semaine, les assises de son congrès annuel à la salle paroissiale Saint-Vincent-de-Paul. Les RR. SS. de l'Assomption avaient réussi un décor merveilleux de la salle, ce qui fut une source d'inspiration pour tous ceux qui assistaient au congrès.

Le R.P. L.-M. Nourry, s.s.m., curé de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul et aumônier de l'unité, souhaita la bienvenue aux délégués et les félicita du choix des sujets. Mlle Raymonde de Laroque est présidente du comité chargé d'organiser le congrès pour le district d'inspection de M. François Moreau, B.A., B.Ed.

Le thème du congrès était la formation des élèves au point de vue religieux, national, social, académique et physique.

"L'enseignement est la plus belle vocation après celle du prêtre", soulignait l'aumônier du groupe. "L'église ne pourrait pas remplir sa mission salvatrice si les instituteurs n'enseignaient pas la religion à l'école. Cet enseignement doit être vivant et rempli de la science de la création et de l'amour divin.

"Le nationalisme a aussi une importance primordiale, puis-que la langue est la gardienne de la foi".

Les membres se groupèrent dans les classes de l'école St-Vincent-de-Paul ou ils étudièrent les différents aspects du programme et discutèrent sur les moyens pour améliorer leur tâche.

Parmi les animateurs des groupes d'étude, on nommait: religieux: la Rév. Mère Céline et la Rév. Mère Jeanne-Mance, s.c.c. Groupe national: la R.S. Jeanne-Françoise, et M. Raymond Tremblay. Groupe social: la R.S. Rita-du-Crucifix, B.A., et la R.S. Solange, s.v. Groupe académique: Mlle Rita Tremblay et Mlle Raymond Girard. Groupe physique: M. Gaston Lefebvre et Mlle Ghislaine Rochefort.

Après le souper gracieusement offert par l'unité pédagogique à l'hôtel Empire, les secrétaires des groupes d'étude présentèrent à l'assemblée des discussions et des résolutions prises par leurs groupes.

Une intéressante discussion suivit lorsqu'on distribua des rapports photocopiés par les secrétaires.

L'inspecteur, M. François Moreau, se déclara enchanté des résultats de cette journée et félicita tous les congressistes pour leur intérêt porté aux discussions. Il ajouta ses conseils pour le bon fonctionnement des classes.

Il rappelait que les parents ont délégué leurs charges au personnel enseignant qui doit éduquer et bien former ces enfants. "Le but essentiel est d'inculquer de l'honneur et de la fierté dans leurs âmes et d'habituer les enfants à bien différencier entre le bien et le mal pour leur faire acquiescer ainsi l'amour constant du travail".

Le congrès se termina par la messe chantée par le R.P. Nourry. M. l'abbé François Blais, curé de la paroisse des Saints-Anges, à Widdfield, prononça le sermon intitulé: "La défense de la langue française".

Les membres du nouvel exécutif sont: président: M. Sarto Lefebvre, de Widdfield; vice-président: R.S. Anne-Cécile; trésorière: Mlle Lina Rathwell; aumônier: le R.P. L.-M. Nourry, s.s.m. Des représentants des écoles agissent à titre de conseillers.

Appel rejeté

WASHINGTON (PA) — La Cour Suprême a rejeté hier un appel du gouvernement pour hâter les procédures afin de décider si les métallurgistes en grève doivent retourner au travail en vertu de l'injonction obtenue par la loi Taft-Hartley.

Le tribunal a laissé tel quel le délai de six jours dans l'exécution de l'injonction ordonnant aux métallurgistes de retourner au travail pour une période de 60 jours.

La Cour a émis un ordre très bref disant seulement que la requête du secrétaire de la Justice, à l'effet que le tribunal annule le délai de six jours, à moins que le syndicat ne demande une révision d'ici midi aujourd'hui, est rejeté.

Le tribunal a laissé lundi prochain, à été accordé mardi par la Cour des appels à Philadelphie. Ce tribunal a maintenu l'injonction accordée par un juge fédéral de district à Pittsburgh, la semaine dernière.

La décision de la Cour suprême signifie que le syndicat a jusqu'à lundi prochain, s'il le désire, pour soumettre sa requête en vue d'une révision de la décision de la cour d'appel.

Il manipulera désormais des milliers bien à lui

Habitué à manipuler de grosses sommes d'argent puisqu'il est comptable adjoint à la Banque Royale du Canada, angle des rues Dalhousie et George, M. Adrien Lemay, 430, rue Talbot, Eastview, ne s'en fait pas trop d'avoir gagné le 2e lot de \$56,000 du Sweepstake irlandais.

La différence, et c'est pourtant beaucoup, c'est que cette somme lui appartient et qu'il peut en disposer à son gré.

Agé de 25 ans, M. Adrien Lemay est marié depuis six mois à une jeune femme de 21 ans. Tous deux viennent de Montréal et ne demeurent à Eastview que depuis un an. Mme Lemay travaille au siège social de la même banque.

Ayant payé tous ses meubles, le jeune couple n'a pour le moment aucun trac financier à résoudre.

"Une maison? Je n'y pense pas trop, car ma position me force à changer fréquemment de localité. Il m'est impossible de m'installer définitivement".

Quand j'avais six ans, évoque M. Lemay, je me promettais bien d'acheter un jour une maison à ma mère. Je n'aurais jamais cru que j'en aurais si tôt la capacité".

Il n'a encore aucune idée de ce qu'il fera de cet argent.

"Je le placerais tout d'abord en banque, ici même, puis mon épouse et moi-même déciderons plus tard ce que nous en ferons".

"Il y a l'auto, poursuit le jeune homme. Je l'ai achetée il y a quelques mois. C'est une Chevrolet 1959. Je paierai cette dette le plus tôt possible".

C'est la seule qu'il a.

"Non, je n'ai pas encore songé à m'acheter une Cadillac décapotable... Oui, je prendrai des vacances, mais un peu plus tard... Non, je ne sais pas où j'irai...".

Le numéro chanceux que portait M. Adrien Lemay était HXL-45828. Des vendredi soir il y avait gagné au moins \$1,000, son numéro étant sorti. Aussi ne fut-il pas surpris outre-mesure d'apprendre la nouvelle de sa chance, mercredi matin, à la radio.

C'est la première fois qu'il gagne que ce soit. Il a acheté un billet de Sweepstake pour la quatrième fois. Cette fois-ci, il en avait acheté deux. "Par accident", explique-t-il. Heureux accident!

Sentence suspendue de six mois à Desmond Rock d'Ottawa

SUDBURY — William Usinger, 20 ans, de Coniston, sera probablement méfiant à l'endroit de ses compagnons de chambre à l'avenir, c'est-à-dire s'il décide de partager encore sa chambre avec un copain.

En effet, un jeune homme de 20 ans d'Ottawa, Desmond Rock, comparaitra en Cour du magistrat lundi de cette semaine, sous l'accusation d'avoir volé l'automobile, les vêtements, une caméra et deux accordeons à son compagnon de chambre et d'être parti ensuite faire un beau voyage.

Ces deux jeunes hommes s'étaient rencontrés à Sudbury, travaillaient pour la même compagnie et partageaient la même chambre depuis déjà quelques semaines.

L'accusé, Desmond Rock, a déclaré à la Cour que quelques temps auparavant lui et son compagnon avaient uni leurs épargnes pour s'acheter une voiture. Le 25 septembre, déclara-t-il, je pris la voiture qui contenait les vêtements de Usinger, deux accordeons et une caméra et je décidai de faire un voyage de trois jours à Ottawa.

Mais lorsque Rock fut absent pour cinq jours, Usinger, devint inquiet et en averti la police de Copper Cliff. Usinger se rendit donc lui-même à Ottawa et retrouva la voiture et son compagnon de chambre à Richmond, près d'Ottawa. Rock lui dit alors qu'il avait emprunté de l'argent sur l'un des accordeons et qu'il avait laissé l'autre chez un ami. Le sergent-détective Ed Miller et le sergent Albert Haig, de la police de Copper Cliff, se rendirent eux aussi à Ottawa, retrouvèrent les accordeons et ramènerent Desmond Rock avec eux.

Rock a prétendu avoir été obligé d'agir ainsi, parce qu'il avait fait une crevasion et qu'il n'avait plus d'argent pour faire réparer son pneu. Il ajouta qu'il avait décidé de se trouver du travail à Ottawa afin de gagner assez d'argent pour pouvoir revenir à Sudbury avec l'automobile.

Le magistrat, W.F. Woodhiffe, a dit qu'en ce qui concerne la voiture, les vêtements et la caméra, il s'agissait d'une affaire entre les deux compagnons de chambre, mais avoir volé l'accordeon était un vol. Il fut donc trouvé coupable de cette offense.

L'accusé a reçu une sentence suspendue de six mois et devra restituer ce qu'il a volé.

Première année du pontificat de Sa Sainteté Jean XXIII

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape Jean XXIII qui vient de terminer sa première année de pontificat hier, doit faire face aux détails complexes de la préparation du concile oecuménique qu'il a convoqué.

Organisé dans le but d'unir les forces du monde chrétien, le concile pourrait facilement être l'événement marquant du règne de Jean XXIII.

Il faudra encore au moins une année pour préparer le concile, qui est le premier depuis près de 100 ans. Plus que toute autre chose qu'il ait à réaliser, le pontife au cours de l'année qui se termine, l'annonce de cette réunion a mis en lumière la lourde tâche qui retombe sur les épaules du 262e dirigeant de l'Eglise catholique qui était auparavant patriarche de Venise.

Le concile amènera à Rome des délégués de l'Eglise venus de toutes les parties du monde. A cause de la croissance de l'Eglise au cours du siècle dernier, la réunion sera probablement la plus considérable jamais tenue au cours des 2,000 ans d'existence de l'Eglise catholique.

Règne dynamique

La nouvelle annoncée par Jean XXIII a mis fin aux prévisions de certains observateurs qui avaient dit d'abord que le règne du successeur de Pie XII ne serait qu'une "période d'attente".

Le pape septuagénaire a rapidement pris des mesures pour mettre fin à cette idée. Moins d'un jour après son élection le 28 octobre, il utilisa la radio pour accorder sa bénédiction au monde et indiquer que son règne — comme celui de son prédécesseur — serait des plus dynamiques.

Il ne s'était pas passé 60 jours que déjà il avait nommé 23 nouveaux cardinaux pour porter le nombre des membres du Sacré Collège à 74, le chiffre le plus élevé de toute l'histoire.

Pour souligner l'importance de son appel au concile oecuménique, le pape annonça la nouvelle le 25 janvier, anniversaire de la conversion de Saint-Paul, qui, d'abord grand persécuteur des chrétiens, devint ensuite un des apôtres les plus ardents de l'Eglise nouvellement fondée.

Le dernier concile oecuménique, convoqué en 1859, fut interrompu au moment de l'occupation de Rome par les troupes italiennes qui voulaient faire de cette ville la capitale de l'Italie moderne. La Cité Eternelle avait jusque là été soumise à l'autorité papale.

Pour les "frères séparés"

Le concile du Pape Jean XXIII sera le 21e de l'histoire de l'Eglise. Un bref communiqué diffusé par le service de presse du Vatican au moment de l'annonce de la nouvelle dit que "Dans l'esprit du Saint-Père, le concile ne vise pas seulement à l'édification de la population chrétienne, mais veut de plus être une invitation aux communautés séparées de l'Eglise catholique romaine de rechercher l'unité à laquelle bien des âmes aspirent dans toutes les parties du monde".

Les décisions prises par le passé dans les conciles oecuméniques ont eu une portée historique. Le premier qui eut lieu en l'an 325, fixa la date de la fête de Pâques; le troisième, en 431, déclara que la vierge Marie était la mère de Dieu; le neuvième en 1123, traita de la reprise de la Terre Sainte par les Croisés; le 16e, aussi connu

sous le nom de concile de Constance de 1414 à 1418, mit fin au grand schisme alors que de faux prétendants à la papauté reniaient l'autorité du pape.

Un de plus importants, le 19e, ou concile de Trente — dura 18 ans, de 1545 à 1563. Il examina et condamna les croyances de Martin Luther et resserra la discipline plutôt libérale de l'Eglise catholique.

On n'a fait aucune conjecture sur les résultats du concile du pape actuel. La réaction à l'annonce de la nouvelle fut variée. Certains groupements non-catholiques exprimèrent un certain intérêt.

Au cours de la première année de son règne, le pape, par son charme et son humour, s'est mérité la réputation d'être un des plus agréables pontifes de l'Eglise catholique. Le concile oecuménique le placera peut-être au rang des plus grands.

Le pilote Don Stonefort, de Orillia Air Services, dont la base est à Trout Lake, a fait l'annonce. Une ambulance du service Norwood, de North Bay, a transporté le blessé de Trout Lake à l'hôpital.

Au moment d'aller sous presse, nous n'avions aucun rapport des autorités médicales.

Poste confié au cardinal Cento

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape Jean a nommé hier S.E. le cardinal Fernando Cento membre de la Congrégation des rites du Vatican. Le prélat italien, âgé de 76 ans, a été nommé cardinal le 15 décembre dernier.

Ouvrier blessé transporté par avion à N.B.

NORTH BAY (Spéciale) — Un ouvrier de chantier, de Kiosk, localité située à 35 miles au sud-est de North Bay, a été transporté par avion, à North Bay, à la suite d'un accident survenu vers les six heures, mercredi après-midi.

On croit que M. Lavelle Lapointe souffre d'une fracture au dos.

Le pilote Don Stonefort, de Orillia Air Services, dont la base est à Trout Lake, a fait l'annonce. Une ambulance du service Norwood, de North Bay, a transporté le blessé de Trout Lake à l'hôpital.

Au moment d'aller sous presse, nous n'avions aucun rapport des autorités médicales.

Arrivée du premier lord de l'Amirauté

(PC) — L'amiral sir Charles Lamb, premier lord de l'Amirauté britannique, est arrivé hier soir à Ottawa dans le but de s'entretenir avec les autorités du gouvernement canadien. Il était accompagné de lady Lamb.

Sir Charles rencontrera aujourd'hui le ministre de la Défense nationale, M. George Pearkes, et le vice-amiral H.G. De Wolfe, chef de l'état-major de la Marine, et il aura des entretiens officiels avec la Commission navale. Il partira pour Washington vendredi.

Garçonnet conduit d'urgence à Toronto

NORTH BAY (De notre envoyé) — Un avion "Expéditer", de l'ARC, à North Bay, décolla de l'aéroport de cet endroit, hier matin, en route vers Toronto, portant un garçonnet de neuf ans, de Sturgeon Falls, Robert Johnston, qui devait être admis à l'hôpital pour enfants, pour y subir une intervention chirurgicale à la tête. C'est la cinquième envolée de secours complétée par l'aviation à North Bay, cette année.

L'avion était piloté par le lieutenant de section Bill March, un membre du service d'opération de la station de North Bay, assisté du lieutenant de section F. M. Murphy, l'officier commandant l'unité de recrutement de l'aviation à North Bay. L'aviateur R. V. Verchère, s'occupait du malade durant l'envolée.

Environ une heure et trente minutes après son départ de North Bay, l'avion arrivait à l'aéroport et une ambulance transportait l'enfant à l'hôpital où les médecins pratiquèrent une opération d'urgence.

C'est le Dr Frank Pazzari, de North Bay, qui ordonna de transporter l'enfant à Toronto à la suite de son admission à l'hôpital St-Joseph de North Bay.

Le souffrait d'un mauvais rhume depuis la journée précédente. Transporté à l'hôpital de North Bay, on découvrit des complications au cerveau. Le Dr Fazzari se mit en contact avec le lieutenant de section George Pearce, l'officier commandant du corps médical de la base aérienne, qui fit les arrangements nécessaires pour le transport par avion. On reçut la permission de Trenton pour accomplir cette envolée, puisque c'est habituellement l'unité de secours de cet endroit qui fait ces envolées.

Les autorités de l'hôpital rapportent que l'opération a été complétée.

Il est le fils de M. et Mme Robert Johnston, 298, rue Bélanger, Sturgeon Falls. Il est l'aîné d'une famille de sept enfants. Son père est à l'emploi de l'Abitibi Paper Co. de cette ville.

Rock a prétendu avoir été obligé d'agir ainsi, parce qu'il avait fait une crevasion et qu'il n'avait plus d'argent pour faire réparer son pneu. Il ajouta qu'il avait décidé de se trouver du travail à Ottawa afin de gagner assez d'argent pour pouvoir revenir à Sudbury avec l'automobile.

Le magistrat, W.F. Woodhiffe, a dit qu'en ce qui concerne la voiture, les vêtements et la caméra, il s'agissait d'une affaire entre les deux compagnons de chambre, mais avoir volé l'accordeon était un vol. Il fut donc trouvé coupable de cette offense.

L'accusé a reçu une sentence suspendue de six mois et devra restituer ce qu'il a volé.

VOIR AUTRES NOUVELLES DU NORD EN PAGES 3 et 13

Un train happe une petite auto

Par Jacques GUINDON

Les quatre membres d'une même famille ont perdu la vie instantanément vers 7 h. 30 mercredi matin après que leur automobile eut été happée par un train au passage à niveau du chemin Hunt Club, non loin de la rue Bank.

Les victimes sont :
M. Warren A. Sim, âgé de 31 ans, domicilié chemin Hunt Club;
Son épouse, Grace, âgée de 24 ans;
Leurs deux enfants: Wayne, âgé de 7 ans, et Peggy, 5 ans.

Les quatre victimes prenaient place dans une automobile de marque Volkswagen qui se dirigeait vers l'est, chemin Hunt Club. Un convoi de voyageurs du Pacifique-Canadien, le numéro 34, en provenance de Toronto et se dirigeant vers Ottawa, a frappé la voiture dans le flanc pour l'envoyer dans un fossé. Les quatre personnes gisaient à l'extérieur de leur automobile. La mort fut instantanée.

Le convoi de voyageurs s'est arrêté à environ 1200 pieds du lieu exact de l'accident. L'accident a retardé d'une heure avant qu'il ne puisse poursuivre son voyage.

24 morts

Voici que cette tragédie de la circulation porte à 24 le nombre des victimes d'accidents depuis le début de l'année à Ottawa. Le pire accident remonte au 11 avril alors que quatre personnes perdaient la vie dans un accident de la route, rue Wellington.

Les inspecteurs du Pacifique-Canadien étaient sur les lieux. On a remarqué qu'il n'y avait aucun signal avertisseur à ce passage à niveau, mais que tout de même, par le temps clair du matin, la visibilité était excellente. On sait que la Sûreté municipale avait relevé de nombreux accidents du genre durant les cinq dernières années à ce même passage à niveau, mais qu'on avait jugé bon l'an dernier d'abattre tous les arbres qui pouvaient obstruer la vue des automobilistes.

Les policiers B. H. Wigmore, Alvin Meredith et Wilmer Dowd sont arrivés sur les lieux à peine 5 minutes après la collision. On a établi que personne

ne fut témoin de l'accident, si ce n'est l'ingénieur du train, M. Earl Ferguson, 38 ans, de Smith Falls.

La petite automobile de marque allemande a été entièrement démolie et les pièces étaient éparpillées tout le long de la voie ferrée. Le coroner du district, le Dr J.S. Cross, et les ambulanciers de la maison Exclusive, ont été mandés sur les lieux. Le Dr Cross a fait transporter les cadavres à l'hôpital général.

De l'avis du caporal Wigmore, c'est l'une des pires tragédies survenues à Ottawa depuis nombre d'années. Il déclarait entre autres: "Jamais dans ma carrière n'ai-je vu un spectacle aussi horrible; les corps étaient complètement mutilés et méconnaissables."

Les employés du garage Grava Motors ont dû se servir d'un camion-remorque pour recueillir les pièces de l'automobile.

Le seul survivant de cette famille est le père de M. Sim, M. Frank A. Sim, 11, rue Regent, Ottawa.

La pire tragédie

Le secrétaire du Bureau de la circulation à la Sûreté municipale, le policier Léo Prévost, a déclaré que c'est la pire tragédie à un passage à niveau enregistré dans les annales de la capitale. En effet, le pire accident auparavant s'était produit le 6 mai dernier alors que deux enfants et un homme étaient tués instantanément alors que leur automobile sport s'écrasait contre un convoi de voyageurs sur la promenade Riverside.

M. Warren Sim venait à peine de s'acheter une maison sur le chemin Hunt Club, il y a un mois. Apparaissant, il demeurait chez son père avec sa famille, au 11, rue Regent.

En effet, M. Sim s'en allait reconduire ses deux enfants chez son père et son épouse à son travail lorsque survint l'accident.

Le train

Le mécanicien de la locomotive a déclaré n'avoir pas vu du tout l'automobile. "Je me suis aperçu que quelque chose s'était produit lorsque mon conducteur, le chauffeur, m'a crié, à-t-il dit."

Pour sa part, le chauffeur, dont on n'a pas voulu divulguer le nom, a déclaré aux inspecteurs qu'il a fait retentir le sifflet de la locomotive à plusieurs reprises avant l'accident. Il a précisé que le train ne roulait qu'à la vitesse réglementaire dans les limites de la ville, soit 15 milles à l'heure. Il a ajouté qu'il n'a vu l'auto que lorsque ses pieds devaient le train.

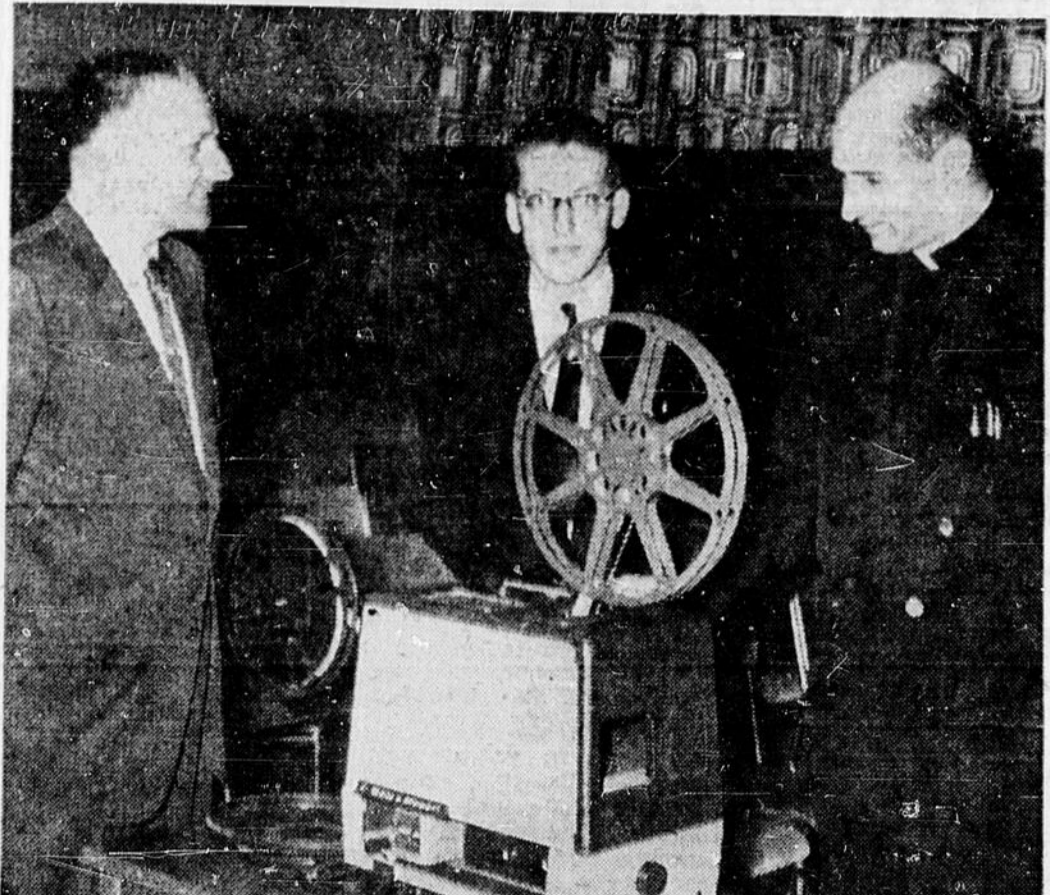
La locomotive a subi pour environ \$1,000 de dégâts, ce qui ne l'a pas empêchée de poursuivre sa route.

EDITION DU NORD

LE DROIT

Page 3

OTTAWA, JEUDI, 29 OCTOBRE 1959



FILM... M. Clovis Rousseau, de l'Office du film, explique les avantages de se servir de films pour alimenter une discussion. Il est ici photographié avec M. Onésime Tremblay, le principal de l'école Ste-Thérèse, de Minnow Lake, et avec M. l'abbé Gérard Vachon, curé de la paroisse La Toussaint, de Minnow Lake.



ON S'INTERESSE AUX ECOLIERS — Voici M. Onésime Tremblay, principal de l'école, de Minnow Lake, et M. l'abbé Gérard Vachon, curé de la paroisse La Toussaint, de Minnow Lake, en discussion avec M. Clovis Rousseau, de l'Office du film, qui leur explique les avantages de se servir de films pour alimenter une discussion. (Photo Léo Cousineau)

Nouveaux-nés

TEMISKAMING (DNC) — M. et Mme René Mongrain (Yvonne Antoine), de Kippawa, sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille qui portera le nom de Kimberley-Mary-May, Parrain et marraine: M. et Mme René Goulet.

M. et Mme Paul Jubinville, née Marguerite Leclair, de Tee Lake, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Pierre-François, Parrain: M. François Leclair; marraine: Mlle Huguette Jubinville.

M. et Mme Eugène Dumas (Jacqueline Fortin), de Temiskaming, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Richard-Roger-Joseph, Parrain: M. Roger Fortin; marraine: Mlle Hélène Gagné.

FOLEYET (DNC) — M. et Mme Canley Camirand (Hélène Turner) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils à l'hôpital Sainte-Marie, de Timmins. Il a été baptisé sous les prénoms de Gary-James, Parrain et marraine: M. et Mme Thos. Camirand, grands-parents de l'enfant.

A la Cour de Ville-Marie

VILLE-MARIE (DNC) — Dernièrement le juge Camille Beaudry, magistrat de district, président, à Ville-Marie, un écrit de la Cour de magistrat. Une trentaine de causes figureraient au rôle préparé par le greffier, M. Guy Chénier. Toutefois, la plupart des causes ont été reportées au prochain terme fixé au 17 décembre. Durant cette journée du 20 octobre, la Cour n'a entendu que quatre causes: une cause de recel impliquant trois individus que les facultés étaient affaiblies par l'alcool; le R. P. Arnold Toner, provincial des Pères de Sainte-Croix de langue anglaise; le R. F. Georges-Amand, provincial des Pères du Sacré-Coeur, (Ottawa); M. Jean-Paul Laurence, supérieur provincial des Sulpiciens; et le R. F. Roberts, provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes (Toronto).

Cause de recel — Trois individus de Sudbury, Victor J. Trahan, 22 ans, de Sudbury, Sidney Paul, 39 ans, et Robert Ball, 22 ans, de Sudbury, également, auraient commis un vol dans la région de Timmins, Ont., pour ensuite essayer de vendre ces articles volés dans le comté de Temiskaming.

Selon le sergent-détective Lawrence St-Eloi, il s'agissait de cigarettes volées qu'on vendait à Ville-Marie. Informé du fait, le sergent-détective Lawrence St-Eloi, officier en charge au Temiskaming, aurait donné une bonne description de l'automobile et celle-ci fut retracée à Temiskaming-sud, où l'on détenait les trois individus en question.

Conduits à la prison commune de Ville-Marie, en attendant la date de leur comparution, le 20 octobre dernier, ceux-ci ont échappé de trois mois de prison chacun pour être purgés à la prison commune de Ville-Marie.

\$50 d'amende — Trouvé coupable d'avoir conduit son automobile, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, Joe Coe, de Cobalt, Ont., a été condamné par le magistrat Camille Beaudry à une amende de \$50.

ASSURANCE VIE ET GENERALE Tel. YU. 3-4800 STAN GAUTHIER CENTRE COMMERCIAL AZILDA

PRONOSTICS

(Par la Presse canadienne)

NUAGEUX

MAXIMUM aujourd'hui 33
MINIMUM cette nuit 22

SOMMAIRE: le temps sera nuageux avec chutes de neige occasionnelles. Il fera un peu moins froid. Vent léger.

Nouveau conseil de direction de la Conférence religieuse

OTTAWA (CCC) — La section masculine de la Conférence religieuse canadienne a tenu son assemblée plénière annuelle à Ottawa du 22 au 24 octobre. La section féminine avait tenu la sienne au même endroit en juillet dernier.

Les deux sections ont étudié le même thème et entendu les mêmes conférenciers. La conférence avait mis à l'ordre du jour la situation faite à la pauvreté religieuse dans un pays aussi fortuné que le Canada. Le R. P. C.-M. Matura, o.f.m., a parlé de la pauvreté individuelle, et le P. P.-M. Poisson, c.s.c., de la pauvreté collective.

Les religieux ont eu le plaisir d'accueillir le délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr. Sebastiano Baggio, ainsi que Son Exc. Mgr. Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa. Mgr. Baggio avait intitulé son message "Paradoxe de la pauvreté", alors que Mgr. Lemieux a choisi de parler sur "la pauvreté et l'administration" et d'échanger des vues sur cette question avec les Supérieurs religieux.

A l'issue de ces rencontres, des élections ont reconstitué le conseil de direction de la section masculine, qui se compose maintenant comme suit: le R. P. G. B. Blahiff, supérieur général des Basiliens, président; le R. P. Thomas-M. Rondeau, provincial des Dominicains, vice-président; le R. P. Sylvio Ducharme, provincial des Oblats de Marie-Immaculée (Montréal, secrétaire; le R. F. Thomas, provincial des Frères de la Charité, trésorier. Ont été élus conseillers: le R. P. Germain Lalonde, provincial des Pères de Sainte-Croix; le R. F. Paul-Hervé, provincial des Frères du Sacré-Coeur (Arthabaska); le R. P. Arnold Toner, provincial des Pères de Sainte-Croix de langue anglaise; le R. F. Georges-Amand, provincial des Pères du Sacré-Coeur, (Ottawa); M. Jean-Paul Laurence, supérieur provincial des Sulpiciens; et le R. F. Roberts, provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes (Toronto).

Voici d'autre part les membres du Conseil de direction de la section féminine de la C.R.C. tel que constitué par les élections de juillet dernier: la T. R. M. Sainte-Marie-Consolatrice, supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame, présidente; la T. R. M. Marie-de-Sainte-Rose, supérieure générale des Soeurs de Sainte-Croix, vice-présidente; la T. R. M. Saint-François-de-Sales, supérieure gé-

Les tarifs du "Droit"

EDITION DU NORD

POSTE

3 mois	\$4.00
6 mois	\$7.00
12 mois	\$12.00

DOMICILE

45c par semaine

MAGASIN de VIANDE SUNBEAM

Rodolphe Paquette gerant

429, rue Laforest, Sudbury

Service et qualité

COEUR A COEUR

donne la réponse à vos problèmes

Ecoutez le R. P. Marcel Marcotte à 11 h. 30 du matin du lundi au vendredi

CFBR - 550

Magasinez et épargnez chez CASH & CARRY BUILDING MATERIALS

Angle des rues ST-CHARLES et WILMA SUDBURY

Spéciaux du jour!

Joint de bouleau de 1/2" BIRCH DOWEL 1/2" Reg. \$3.50 par longueur NOTRE PRIX \$2.60 par longueur	Laine isolante 2" INSULATION WOOL Régulier \$3.80 NOTRE PRIX \$3.36 la boîte
MASONITE 1/4" x 4' x 8' Régulier \$4.00 NOTRE PRIX \$3.15 le morceau	Porte d'acajou MAHOGANY DOOR 26" x 66" x 1 3/4" Régulier \$9.25 NOTRE PRIX \$8.10 le morceau

Heures d'affaires 8.30 a.m. à 6 p.m. LUN. - MER. - JEU. - SAM. 8.30 a.m. à 9 p.m. MARDI et VENDREDI

Pour plus d'information téléphoner OS. 4-7491

ANNONCES CLASSÉES

4 cents le mot MINIMUM 40 cents chaque fois

A LOUER

LOGIS 4 pièces. S'adresser: 240 Nipissing, Sturgeon Falls.

A VENDRE

3 GROS LAVABOS doubles, 72" de largeur en acier inoxydable, calibre 18 avec espace pour laines sur chaque côté. Aussi matelas. S'adresser: Hôpital St-Jean-Brebeuf, Sturgeon Falls.

PORTEURS DE JOURNAUX DEMANDES IMMEDIATEMENT

S'ADRESSER EN PERSONNE AUX BUREAUX DU JOURNAL LE DROIT

SUDBURY 102 sud, rue Durham, chambre 307

NORTH BAY ROLLAND LAMOTHE, 1653, rue Wyld,

STURGEON FALLS 40, rue Queen

- Garçons de 11 à 13 ans demandés pour passer des journaux
- Excellentes courses établies
- Commission intéressante

AVIS LEGAUX et DEMANDES DE SOUMISSIONS

SOUMISSION POUR ECOLE DE 10 CLASSES

Des soumissions globales pour l'école séparée St. Mary's, North Bay, Ontario, seront reçues par E. Chiswell, secrétaire de la Commission, jusqu'à 4 h. de l'après-midi, le MARDI 10 NOVEMBRE 1959.

Les plans et cahiers des charges sont disponibles sur demande au bureau des architectes. Un dépôt de \$50.00 est requis pour chaque série de documents.

CRITCHLEY & DELEAN Architectes, 159, rue Main-Est, North Bay, Ontario.

AVIS

Veillez prendre avis qu'à compter du 1er novembre prochain, la cueillette des ordures ménagères se fera UNE JOURNEE PLUS TOT

Je prie de tous les citoyens de bien vouloir collaborer en plaçant les ordures dans les contenants appropriés et aux endroits habituels pour la cueillette aux nouvelles dates.

Edmond Courchesne
Surintendant des travaux publics

AVIS

Je prie de tous les citoyens de bien vouloir collaborer en plaçant les ordures dans les contenants appropriés et aux endroits habituels pour la cueillette aux nouvelles dates.

Edmond Courchesne
Surintendant des travaux publics

Ligue de hockey professionnelle de l'Est HOCKEY

Vendredi 30 OCTOBRE 8 h. p.m.

HULL-OTTAWA VS WOLVES de SUDBURY

Billets maintenant en vente

ENTREES: \$1.75 - \$1.50 - \$1.25

Les détenteurs de billets de saison doivent venir cueillir leurs billets avant 10 h. p.m. le jour de la partie.

AVIS

Je prie de tous les citoyens de bien vouloir collaborer en plaçant les ordures dans les contenants appropriés et aux endroits habituels pour la cueillette aux nouvelles dates.

Edmond Courchesne
Surintendant des travaux publics

Mariage Houle-Duguay célébré à Saint-Viateur d'Angliers

ANGLIERS (DNC) — Le mariage de M. Gaston Houle, de Kirkland Lake, fils de M. et Mme Hector Houle, de La Tulipe, comté de Temiskaming, avec Mlle Gisèle Duguay, fille de M. et Mme Marius Duguay, d'Angliers, a eu lieu récemment en l'église de la paroisse St-Viateur, d'Angliers.

M. l'abbé Roger Valiquette, curé de la paroisse, a donné la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux.

La chorale paroissiale a exécuté le programme musical alors que Mme Roger Grioux touchait l'orgue. L'église était décorée de glaieuls et d'œillets rouges et blancs.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche de deux pièces ou dentelle, nylon et acétate sur taffetas rayonné. Le corsage très ajusté était serti de perles et les manches se terminaient en pointe sur la main. Un diadème perlé retenait son voile de tulle illusion. La jupe ample était garnie de tulle. Son bouquet se composait de roses roses et blanches.

La demoiselle d'honneur, Mlle Estelle Duguay, sœur de la mariée, avait choisi une robe en tulle de nylon aqua turquoise, voilette retenue par une petite couronne, gants de même teinte que la robe. Son bouquet était composé de roses roses.

M. Hector Houle servait de témoin à son fils. Après la cérémonie religieuse, un vin d'honneur fut offert aux nouveaux époux à la demeure de M. et Mme Henri Duval, oncle et tante de la mariée.

Les nouveaux époux sont partis en voyage pour Jersey City, aux Etats-Unis. Au retour de leur voyage, une réception de leurs parents et amis leur sera donnée à la salle paroissiale.

Les nouveaux époux établiront domicile à Kirkland Lake, Ontario.

Nécrologie M. Hubert Tremblay

BUCKINGHAM (Spéciale) — M. Hubert Tremblay, 160, rue Sherbrooke, Buckingham, est décédé subitement mardi, à l'âge de 58 ans.

Né à St-Hilarion, il demeurait à Buckingham depuis 1912 ou il était contremaître pour son frère, M. Ulysse Tremblay. Il était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et des Chevaliers de Colomb.

Il était le fils de feu Joseph Tremblay et de feu Marie Murray. Son épouse, Hermeline Parent, qu'il avait épousée en 1920 à Buckingham, lui survit.

Le défunt laisse dans le deuil, en plus de son épouse, cinq filles: Mme Roméo Desjardins (Irène), Mme Roland Chauré (Anita), Mme Roland Didier (Fleurbaey), Mme Raymond Grandmaison (Lucille), et Mme Roger Groulx (Yvette), toutes de Buckingham; deux frères: Ulysse, de Buckingham, et Wilfrid, de Gatineau; deux sœurs: Mme Josephat Lepage, de Hull, et Mme Josephat Chalfoux, de Buckingham; ainsi que treize petits-enfants.

La dépouille repose à sa résidence, 160, rue Sherbrooke, d'où aura lieu le départ, samedi, à 9 h. 15, pour service en l'église St-Gregoire-de-Nazianze, à 9 h. 30. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Les funérailles sont sous la direction de la maison Vincent Brunet, 115, rue McLaren, Buckingham.

Les quilleuses à Chelmsford

CHELMSFORD (DNC) — Mme Jeanne Lajeunesse détient encore le plus haut simple, soit 312, depuis plusieurs semaines dans le domaine des quilles des dames.

Le plus haut triple est également inchangé. Mme Verna Cusson, de Larchwood, avec 681 points, détient toujours ce record.

Pour les équipes, le plus haut simple est détenu par Vaillancourt Lumber, 1003 points. Et le plus haut triple par le Yvonne's Grocery, 2790.

Voici le classement des équipes féminines:

Equipes	Points
Yvonne's Grocery	40
Aime's Bowling	37
Clover Farm Rheamus	36
Quincaillerie Bourgeois	33
Vaillancourt Lumber	31
Assurance Castonguay	26
Roger's Plumbing Heating	25
Bijouterie Vaillancourt	24
Betty's Confectionery	24
Salon de Beauté Croteau	16
Magasin Belanger IGA	14
Rita's Service Station	14
Rita Oreskovich	13
Tot's & Texux Shoppe	12
Georg's Woodwork	11
Hotel Welcome	9
Domination Welding Shop	8
Station Service Dubois	4

Manteaux de mouton de Perse

teint noir, unis ou garnis de vison

Reg. jusqu'à \$545.00

Maintenant, tant qu'il y en aura **\$387**

Vous n'en croyez pas vos yeux lorsque vous verrez les prix modiques de nos superbes vêtements de fourrure! Hâtez-vous d'économiser sur les modèles du tout dernier cri et les agencements de deux fourrures!

Maintenant EN VENTE

UNITED FURS

25 EST, RUE ELM — OS. 3-3665 (coin de Silberman's)

Maintenant, tant qu'il y en aura **\$387**

Vous n'en croyez pas vos yeux lorsque vous verrez les prix modiques de nos superbes vêtements de fourrure! Hâtez-vous d'économiser sur les modèles du tout dernier cri et les agencements de deux fourrures!

Maintenant EN VENTE

UNITED FURS

25 EST, RUE ELM — OS. 3-3665 (coin de Silberman's)

Le bal des petits souliers en voie d'organisation à Sudbury

SUDBURY — "Le bal des petits souliers", sous les auspices de la ligue de la Jeunesse féminine de Sudbury est en voie d'organisation.

En effet, c'est avec un très grand enthousiasme que les membres du comité exécutif et du comité administratif de la ligue de la Jeunesse féminine se sont réunis, hier soir, à la résidence de Mme Benoit Gravel, sur la rue Montcalm.

M. Robert Gauthier parle aux instituteurs de Sturgeon Falls

STURGEON FALLS — C'est cette semaine qu'avait lieu le congrès annuel des instituteurs et institutrices du district d'inspection de M. C. J. Lamarche, de Sturgeon Falls.

Le conférencier invité était le Dr Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français et déclara que les élèves sauront lire le français beaucoup mieux s'ils apprennent à converser d'une façon plus adéquate dans cette langue.

Washington en colère

LA HAVANE (PA) — Les Etats-Unis ont fait savoir hier à la République de Cuba que le gouvernement du premier ministre Fidel Castro tente délibérément de porter un dur coup aux relations américano-cubaines.

Les assises de la conférence avaient lieu à l'auditorium de la nouvelle école Saint-Joseph, sur la rue John. Le congrès débuta par une messe chantée à l'église du Sacré-Coeur par M. Jabbé Raymond Gauthier, aumônier de l'unité pédagogique.

Mme Jacqueline Piquette, vice-présidente de l'unité pédagogique, prononça l'allocution d'ouverture. Ce fut suivi de l'allocution de M. Jabbé Auguste Vaillancourt, curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Sturgeon Falls.

Après la conférence du Dr Gauthier, les Filles d'Isabelle ont servi le banquet, à la salle des Chevaliers de Colomb.

Durant l'après-midi, les congressistes se sont divisés en onze groupes, afin d'échanger des opinions sur les programmes de l'enseignement pour chacune des onze classes, du jardin d'enfance à la dixième année.

Les rapports des discussions furent soumis par les secrétaires des différents groupes et furent le sujet de discussion des membres réunis encore une fois dans l'auditorium de l'école.

Le comité de nominations présenta ensuite son rapport et on élit alors un nouvel exécutif. Mme Jacqueline Piquette, de Verne, fut choisie présidente.

Le comité de nominations présenta ensuite son rapport et on élit alors un nouvel exécutif. Mme Jacqueline Piquette, de Verne, fut choisie présidente.

Hausse de salaire aux fonctionnaires du Québec

La grève de la sidérurgie: injonction constitutionnelle

PHILADELPHIE (PA) — Par une décision de 2 contre 1, une cour fédérale des appels a rejeté hier l'injonction en vertu de la loi Taft-Hartley ordonnant aux 300.000 métallurgistes en grève de retourner au travail pour une période de 80 jours.

Mais les trois juges ont ajouté une clause permettant que la grève se poursuive pour au moins six autres semaines afin de donner au syndicat le temps d'interjeter appel à la Cour suprême des Etats-Unis.

NOUVELLES DU NORD — SUDBURY: tél. OS. 4-7591 — STURGEON FALLS: tél. 1035

JEUDI, 29 OCTOBRE 1959 — EDITION DU NORD — Treize



SEPT PETITES PORTEUSES DU DROIT — Lors d'une réunion des porteuses du Droit qui s'est tenue à Sudbury, une soixantaine de jeunes filles ont répondu à l'invitation du Bureau du journal à Sudbury.

gauche à droite, Suzanne Dandaneau, Pauline Dandaneau et Suzanne Gagnon, deux membres de la prévôté des incendies, dans le même ordre, Rollande Dumas, Madeleine Quesnel, Sharon et Anita Boyd. Au cours de cette réunion, M. Henri Laperrière et M. Denis Lamontagne leur avaient donné de précieux renseignements sur les devoirs exigés par leur charge.

Mise au point du programme de financement

(PC) — Le conseil d'administration de la Société Radio-Canada doit se réunir demain, à Ottawa, dans le but de mettre la dernière main à son offre d'un programme de financement de cinq ans.

Mort subite d'un pionnier de Chelmsford

BLEZARD VALLEY — M. Georges Ménard est décédé subitement, mardi matin, le 27 octobre, à Bonville, dans la 51ème concession. Il était âgé de 72 ans. M. Ménard était un pionnier de Chelmsford et était venu demeurer dans cette région à l'âge de 6 ans.

M. Ménard avait épousé, en 1916, Lamina Courville, membre d'une famille de pionniers de Blezard Valley.

Population du canton Hanmer

HANMER — La population du canton Hanmer s'est accrue de 440 depuis un an, ce qui fait que cette localité compte maintenant 2.763 âmes. L'évaluation du canton pour 1958 a été augmentée de \$243.010.

Horaires de télévision

CHNO — TV — CANAL 10 NORTH BAY	CKSO — TV — CANAL 5 SUDBURY ELLIOT LAKE CANAL 3
JEUDI 22 OCT. 9.00-Nouvelles 9.30-How to be an Interior Decorator 9.35-Carleton 9.40-Sacred Heart Program 9.45-Fermeture 9.50-Sony Listening 9.55-Overture 10.00-Nursery School 10.05-Open House 10.10-TBA 10.15-This Living World 10.20-Digest 10 10.25-Sports 10.30-News 10.35-Vie Verigili 10.40-The Rifleman 10.45-TBA 10.50-Talent Caravan 10.55-Close-Up 11.00-News from Blackhawk 11.05-Highway Patrol 11.10-Manhunt 11.15-News et de Radio-Canada 11.20-Nouvelles 11.25-Météo 11.30-"Bachelor Mother" 11.35-Hollywood Movie Nite 11.40-Nouvelles 11.45-Test Pattern 11.50-News Headlines, Northland Scenes and Music 11.55-News, Weather, Sports 12.00-Coffee Club 12.05-News, Weather, Sports 12.10-Quiz-O 12.15-Premiers 12.20-Mid-Morning Music 12.25-"Mr. Duffing Clementine" 12.30-Trudy Show	8.45-Who's New? 8.50-On the Social Beat 9.00-How to be an Interior Decorator 9.35-Carleton 9.40-Sacred Heart Program 9.45-Fermeture 9.50-Sony Listening 9.55-Overture 10.00-Nursery School 10.05-Open House 10.10-TBA 10.15-This Living World 10.20-Digest 10 10.25-Sports 10.30-News 10.35-Vie Verigili 10.40-The Rifleman 10.45-TBA 10.50-Talent Caravan 10.55-Close-Up 11.00-News from Blackhawk 11.05-Highway Patrol 11.10-Manhunt 11.15-News et de Radio-Canada 11.20-Nouvelles 11.25-Météo 11.30-"Bachelor Mother" 11.35-Hollywood Movie Nite 11.40-Nouvelles 11.45-Test Pattern 11.50-News Headlines, Northland Scenes and Music 11.55-News, Weather, Sports 12.00-Coffee Club 12.05-News, Weather, Sports 12.10-Quiz-O 12.15-Premiers 12.20-Mid-Morning Music 12.25-"Mr. Duffing Clementine" 12.30-Trudy Show

Concours du "Droit"

Concurrents et concurrentes, faites rapport au plus tôt!

Le grand concours du "Droit" bat son plein et un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes essaient de se mériter un voyage gratuit en Europe en recueillant le plus d'abonnements possibles.

Le secrétaire du concours tient cependant à rappeler certains points importants aux concurrents pour faciliter le travail et éviter toute erreur.

Etant donné le grand nombre de concurrents et de concurrentes, — comme l'atteste la longue liste publiée la semaine dernière, — ceux-ci ou celles-ci doivent faire rapport au Secrétaire du concours du Droit, 375, rue Rideau, Ottawa, Ont., immédiatement après avoir recueilli un abonnement. Le nouvel abonné a droit de recevoir son journal dans le plus bref délai.

De plus, le concurrent ne doit pas oublier de faire signer la carte d'engagement par un nouvel abonné, par porteur. Les concurrents doivent aussi se rappeler que la commission de 25 pour cent est pour les nouveaux abonnés et non pas pour les renouvellements.

Ces derniers donnent droit cependant à un certain nombre de points comme l'indique l'échelle des points publiée chaque semaine dans Le Droit, depuis le début du concours.

Quand les concurrents font une remise au Secrétaire, ils doivent l'accompagner du rapport de propagande, ainsi que du duplicata rose des reçus.

Un autre point: les cartes d'engagement de 3 mois, par porteur, sont strictement pour les nouveaux abonnés et non pour les renouvellements.

Les concurrents et concurrentes doivent bien indiquer leur nom au verso des cartes et formules d'engagement pour ne pas perdre le crédit de leur travail.

Que les étudiants et étudiantes participant au concours du "Droit" recueillent un grand nombre de nouveaux abonnés. C'est la clef du succès pour s'assurer de visiter gratuitement le Danemark, la Suisse, l'Italie et la France.

Nécrologie

M. Léandre Gatien — M. Léandre Gatien est décédé mardi, le 27 octobre, dans un hôpital d'Ottawa, après une longue maladie. Il était âgé de 41 ans.

M. Gatien était le fils de M. Léonidas Gatien et de feu Orlin Laberge. Il résidait à 190, rue Cedar, à Sudbury.

Il laisse dans le deuil, outre son père, Laura, Alfreda et Mme L. Meilleur (Ursule), tous de Sudbury, Alfred, M. Sam Macdonald (Bertha), de Hamilton et Mme Eddie Lebrun (Marie), de Schumacher.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires de la coopérative, 73 est, rue Beech. Le départ du cortège se fera vendredi matin à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Anne ou le service sera chanté à 9 heures. L'inhumation se fera au cimetière de Sudbury.

Horaires de cinéma

SUDBURY	NORTH BAY	STURGEON FALLS	ELLIOT LAKE	NORTH BAY
CAPITOL — "North by Northwest", 1 h. 20, 3 h. 55, 6 h. 30, 9 h. 05. CENTURY — "Darby O'Gill", 12 h. 41, 2 h. 55, 5 h. 09, 7 h. 23, 9 h. 37. EMPIRE — "The Square Peg", "Carry on Sergeant". GARSON — "Alaska Passage", "The Blue Angel". PLAZA — "Torpedo Run", "Face of a Fugitive". REGENT — "Reform School Girl", "Fay Spain".	LIDO — "Surrender Hell", 7 h., "Battle Flame", 9 h. ODEON — "Sleeping Beauty", 7 h., 9 h. ELLIOT LAKE ATOMIC DRIVE-IN — "The Lady Killers", "Checkpoint". STRAND — "Snows of Kilimanjaro", "Ten Seconds to Hell". NORTH BAY BAY — "Go Johnny Go", "Its to be Young". CAPITOL — "Blue Denim". ODEON — "Anatomy of a Murder", 2 h., 6 h. 30, 9 h. 15.	STURGEON FALLS LIDO — "Surrender Hell", 7 h., "Battle Flame", 9 h. ODEON — "Sleeping Beauty", 7 h., 9 h. ELLIOT LAKE ATOMIC DRIVE-IN — "The Lady Killers", "Checkpoint". STRAND — "Snows of Kilimanjaro", "Ten Seconds to Hell". NORTH BAY BAY — "Go Johnny Go", "Its to be Young". CAPITOL — "Blue Denim". ODEON — "Anatomy of a Murder", 2 h., 6 h. 30, 9 h. 15.	ELLIOT LAKE ATOMIC DRIVE-IN — "The Lady Killers", "Checkpoint". STRAND — "Snows of Kilimanjaro", "Ten Seconds to Hell". NORTH BAY BAY — "Go Johnny Go", "Its to be Young". CAPITOL — "Blue Denim". ODEON — "Anatomy of a Murder", 2 h., 6 h. 30, 9 h. 15.	ELLIOT LAKE ATOMIC DRIVE-IN — "The Lady Killers", "Checkpoint". STRAND — "Snows of Kilimanjaro", "Ten Seconds to Hell". NORTH BAY BAY — "Go Johnny Go", "Its to be Young". CAPITOL — "Blue Denim". ODEON — "Anatomy of a Murder", 2 h., 6 h. 30, 9 h. 15.

Horaires de radio